

Membres FO : Martine TUDURI - Nicole GUERRA - Gilles IACONO

COMPTE-RENDU RÉUNION CEGPAC du 25 et 26 novembre 2010

AVIS FO SUR LES PRÉVISIONS POUR 2011 DU PROGRAMME DE FORMATION :

« Lors de la présentation des prévisions de formation, les chiffres toujours très positifs, énoncés par la direction nous donnent le vertige ...

La réalité est toute autre !!!

Il y a très souvent un décalage énorme entre les chiffres et leur réalisation.

En effet, on s'aperçoit, lors de nos passages dans les APAC, que la formation est toujours faite sur le tas dans des conditions très défavorables ...parfois même, cette formation est dispensée par des intérimaires !...

Pour prendre un exemple récent, qui prouve bien que les chiffres sont souvent loin de la réalité, les salariés de Fortis, arrivés à l'APAC FP des Jeûneurs (Paris), à qui on avait promis une formation de plusieurs semaines, ont eu en fait une seule journée de formation ! ...

Si on rentre un peu plus en détails des prévisions pour 2011 et si on prend deux exemples :

- la direction persiste à vouloir comptabiliser les réunions d'information « donner du sens au changement » dans la formation. De ce fait, ces réunions deviennent souvent obligatoires, en plus elles sont quasiment toujours inscrites dans le DIF sans l'avis des salariés,
- en ce qui concerne la formation linguistique, malgré un effort de prévisions pour 2011, sur le nombre de salariés qui devraient bénéficier de cette formation, le chiffre reste largement en dessous des besoins, et cela pose un véritable problème.

Pour toutes ces raisons, FO vote contre les prévisions de formation pour 2010 »

AVIS FO SUR LES PRÉVISIONS POUR 2011 DES PÉRIODES DE PROFESSIONNALISATION :

« Les prévisions pour 2011 sur le nombre d'heures par personne (17) et le nombre de bénéficiaires (5) sont largement insuffisants.

Pour cette raison FO vote contre ces prévisions »

AVIS FO SUR LES PRÉVISIONS 2011 DES CONTRATS EN ALTERNANCE :

« Nous notons un nombre de contrats insuffisants, des rémunérations trop faibles alors que ces salariés occupent des postes à temps plein, et remplacent des salariés ...

Nous notons également qu'il y a trop peu d'embauches en CDI. Tout ça, alors que l'entreprise bénéficie d'aides pour les contrats en alternance.

Pour ces raisons, FO vote contre ces prévisions »

AVIS FO SUR L'ACTION EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS :

« On ne peut pas être contre l'emploi des travailleurs handicapés, bien au contraire, de plus nous sommes signataire de l'accord relatif à ces embauches dans notre entreprise ».

Cependant, nous déplorons le peu d'embauches de salariés handicapés et déplorons également que ces contrats soient en CDD avec trop peu transformés en CDI.

En plus, le fait que l'entreprise perçoive une aide financière de l'état pour l'embauche de ces salariés devrait favoriser ces embauches.

Pour ces raisons, FO prend acte des actions de BNP Paribas en faveur de l'embauche de salariés handicapés.

NB : La direction affirme que vous devez formuler vos besoins en formation lors de vos évaluations professionnelles dans le feuillet n°5.

☑ MÉDECINE DU TRAVAIL :

Le Docteur Roncaril aura la charge du nouvel immeuble (Tassigny) de Val de Fontenay. Une permanence sera assurée le lundi et le Jeudi.

Une infirmière confirmée sera présente sur le site de 8h15 à 17h00 dès qu'il y aura 500 salariés dans l'immeuble.

L'antenne médicale sera équipée du même matériel que les antennes parisiennes.

Les salariés du restaurant (le GAM) seront suivis par ce médecin.

Le docteur Raux (médecin coordonnateur BNPP) n'est pas opposée à l'installation de défibrillateurs dans les GPAC de province. Cependant, ce sont les directions locales qui doivent en faire la demande.

Il faudrait bien sûr prévoir une formation pour apprendre à se servir des ces appareils.

FO a contesté que cette acquisition relève d'une décision de la direction et non de la médecine du travail.

☑ VIRTUO :

Le cabinet Erétra, expert désigné par les élus du CE pour le projet « VIRTUO » nous présente le rapport de l'expertise réalisée.

VIRTUO = projet de dématérialisation des flux entrants avec abandon total du papier.

Au stade du pilote, pour l'instant, il n'y a pas de gains de temps. Certaines anomalies persistent comme, par exemple, des dossiers qui ne sont pas reconnus.

Les questions de risques sur la santé (par exemple : travail sur écran accru avec une charge visuelle importante) seront traitées en réunions de CHSCT.

La direction dit ne pas vouloir reproduire les erreurs qu'elle a commises avec la mise en place de « Météor » et qu'elle prendra son temps pour la généralisation de « Virtuo ». Elle a également revu le programme de formation à la hausse.

A terme, elle évalue quand même, la réduction d'effectif entre 10 et 12 %.

La direction présente ce concept comme étant la solution pour le maintien de l'emploi dans les BPAC. Dans un deuxième temps, elle ne cache pas que les BPAC ne seront pas pérennes et qu'il sera pris des mesures d'accompagnement lors de leur fermeture.

Le risque d'externalisation a été soulevé par le cabinet d'expertise.

☑ FARH :

Centralisation nationale des services ressources humaines sur le site de La Défense.

Concernant OAV la reprise des dossiers individuels des salariés aura lieu entre le 20 décembre et le 07 février 2011.

D'après la direction, il y aura des réunions d'information sur le fonctionnement de FARH.

☑ SALARIÉS FORTIS :

FO soulève le problème du parcours de formation prévu pour ces salariés ; Par endroits, il n'a pas été respecté, les trois semaines prévues se sont transformées en une seule journée. De plus, la formation est souvent faite sur le tas, parfois même par des intérimaires.

La direction affirme qu'elle va revoir le sujet ... à suivre.

☑ APAC FINANCEMENT DES PARTICULIERS :

Les heures supplémentaires sont toujours aussi nombreuses dans ces APAC.

FO soulève ce problème et le fait que tous les salariés ne sont pas en capacité d'en effectuer ; obligations familiales, temps de transports très longs, etc.

La direction s'engage à revoir le sujet ...

Toujours pas de réponse positive à la demande de FO sur le besoin de reconnaissance financière des salariés qui s'investissent toujours plus dans leur travail.

☑ TRANSFORMATION DE CDD EN CDI :

62 salariés ont passé les tests. 56 les ont réussi et 23 ont été validés en CDI.

Par contre, tous ceux qui ont été validés ne resteront pas des le GPAC initial. La priorité est donnée aux APAC financement des particuliers.

12 CDD ont été prolongés dans les APAC franciliennes.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information

Renseignements, contacts, adhésions :
martine.tuduri@bnpparibas.com - gilles.g.iacono@bnpparibas.com
nicole.guerra@bnpparibas.com
Notre site : fbnpparibas.com